

RASSEMBLEMENT des 50 ANS du HAUT-TARN

REGLEMENT DE LA NAVIGATION

MODALITES D'ORGANISATION DE LA DESCENTE

L'évènement est organisé sous l'égide du Comité Régional Occitanie de CK (CROCK).

Président du CROCK : Jean bernard NICOT

Responsable général organisation : David BERNARDEAU CTR

Responsable sécurité : fabien DIESLER

En cas d'évènement pouvant entraîner un risque sérieux pour les participants et la sécurité (encombrement du parcours, difficultés d'accès, conditions météo défavorables, niveau d'eau trop élevé, etc.), l'organisateur peut unilatéralement décider l'annulation de la descente, y compris le jour même. Un niveau d'eau supérieur à 2m45 à l'échelle de Cocurès entraînera l'annulation de la navigation sur le parcours, des solutions de replis seraient proposées.

DESCRIPTIF DU PARCOURS

- Le parcours du Haut Tarn proposé par l'organisateur, du gouffre de l'Oule au barrage de la Vernède, est coté en classe V. Cette classification change si le niveau d'eau est supérieur à 2m45 à l'échelle de Cocurès.
- Le départ se situe en rive gauche au niveau du rapide dit du Gouffre de l'Oule (classe V) auquel on accède par le camping municipal du village de Pont-de-Montvert, en rive gauche.
- L'arrivée se situe en rive droite 50m en amont du barrage de la Vernède.

Créneaux horaires de navigation :

Samedi 28 Avril 1^{er} départ 10H00 – dernier départ 12H30

Dimanche 29 Avril 1^{er} départ 9H00 – dernier embarquement 12H00.

INSCRIPTIONS A LA DESCENTE

La descente anniversaire est gratuite pour les participants licenciés à la FFCK. Pour les autres, il faudra s'affranchir d'une carte assurance journée à 1€. Les inscriptions s'effectuent au lieu identifié pour la vérification du matériel et pour la mise à l'eau, soit en rive gauche au niveau du camping municipal du Pont-de-Montvert.

NAVETTE ET PARKING

Il est conseillé de se garer au camping municipal du Pont-de-Montvert le long de la D20 en prenant soin de ne pas gêner le passage des véhicules.

La navette retour est organisée depuis l'arrivée pour les 2 jours afin d'éviter des difficultés de circulation et de parking sur la route D998 qui longe le parcours en contrehaut en rive droite.

SECURITE

- Les participants à la descente sont informés qu'ils participent les Samedi 28 et Dimanche 29 Avril 2018 sous leur seule responsabilité.
- L'organisateur assure l'ouverture et la fermeture du parcours sur les créneaux horaires définis.
- Seul le rapide du gouffre des Meule sera sécurisé.
- Les départs se font en groupe de 4 personnes minimum. Chaque groupe assure lui-même sa propre sécurité eaux vives. Les groupes sont autonomes.

En conséquence, tous les membres du groupe doivent être équipés de façon appropriée selon les règlements de la FFCK et du code du sport. Les bonnes pratiques des parcours sauvages en eaux vives devront être respectées : auto surveillance des membres des groupes entre eux, matériels adaptés (bateaux insubmersibles, taille et volume haute rivière, cordes de sécurité obligatoires avec couteaux ainsi que gilet de sécurité, pagaie de secours. Un sifflet est conseillé). Les réserves de flottabilité sont obligatoires dans chaque embarcation.

L'organisateur vérifiera la présence des réserves de flottabilité dans chaque embarcation avant la mise à l'eau ainsi que le matériel de chaque participant qui devra être conforme aux normes en vigueur.

L'organisation se réserve le droit de refuser la descente à un groupe ou à une personne pour des raisons de sécurité (matériel non adapté, règlement sécurité FFCK non respecté, réserves de flottabilité absentes, pas de corde de sécurité individuelle, pas de gilet de sécurité, pas de combinaison néo ou étanche, etc.).

Chaque participant mineur ou majeur doit être de niveau technique et de sécurité équivalent PAGAIE ROUGE eau-vive. Il doit être en possession d'une assurance de type de licence CC+ FFCK. Si ce n'est pas le cas, le participant devra s'acquitter de la somme de 1€ soit le coût d'une carte temporaire FFCK pour chaque journée de navigation afin d'être couvert lors de chaque descente.

RISQUES ET RESPONSABILITE

L'organisateur attire l'attention des participants sur les difficultés liées à ce parcours. Des rappels sont à sécuriser et il convient d'être particulièrement vigilant aux risques de coincements. Le parcours est en roche mère et seuls deux siphons sont à signaler : un en rive gauche à la sortie du rapide dit du « Gouffre de l'Empereur » et un sous le bloc central qui suit la réception du rapide dit de « la Remarque ».

Les portages sont conseillés sur les deux rapides majeurs de classe V du parcours en rive droite au rapide du Gouffre des Meules (une chaîne a été installée) et en rive gauche à la Trompette.

Tout participant engage sa responsabilité et ne pourra se retourner contre l'organisateur qui se dégagera de toute responsabilité en cas d'accident, et ne pourra être poursuivi en dommages et intérêts.

Les mineurs de moins de 16ans ne pourront pas participer à la navigation. Un participant majeur pourra accompagner sous sa responsabilité deux mineurs.

L'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement ou de procéder à des changements si nécessaires.

DE LA DESCENTE DU HAUT TARN

28 ET 29 AVRIL 2018

PONT DE MONVERT



FFCK